

**Syndicat Mixte du Pays Vallée du Loir****Extrait du registre des délibérations**

Date de la convocation : 30 mars 2017  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 35 – Pouvoirs 9  
 Votants : 44

Vote :  
 Pour : 44  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017  
 et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

**Présents (35) :**

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

**Pouvoirs (9) :**

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

**D02\_06\_04\_2017 Composition du bureau et commissions**

Monsieur Régis Vallienne invite le Comité syndical à délibérer sur la constitution du bureau : nombre de membres et de vice-Présidences ainsi que sur la création et l'attribution des présidences de commissions de travail.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des votants, décide que le bureau sera composé de 12 membres, dont 1 président et 5 vice-Présidents, crée 6 commissions attribuées comme suit :

- Présidence : Ressources humaines / finances/ communication
- 1<sup>ère</sup> vice-Présidence : Politiques contractuelles
- 2<sup>ème</sup> vice-Présidence Aménagement du territoire / SCoT / SIG
- 3<sup>ème</sup> vice-Présidence : Energie / Climat
- 4<sup>ème</sup> vice-Présidence : Culture / Patrimoine
- 5<sup>ème</sup> vice-Présidence : Circuits courts de proximité

Il décide en outre que la commission finance sera composée par l'ensemble des membres du bureau.

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE du Pays Vallée du Loir' around the perimeter and 'Le Président Régis VALLIENNE' in the center.